

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2022

DECISION N°2022/133/ PPTTE DLV AGGLO / 2

PLAN PAYSAGE ET TRANSITION ENERGETIQUE DE DLV AGGLO (13)

La Commission nationale du débat public,

- Vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants ;
- vu le courrier en date du 20 octobre 2022, de M. Jean-Christophe PETRIGNY, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération (DLV Agglo), demandant à la CNDP un accompagnement au travers d'une mission de conseil pour la participation du public pour la phase de mise en œuvre de la participation du public relative à l'élaboration du plan paysage et transition énergétique porté par la communauté d'agglomération DLV Agglo,

après en avoir délibéré,

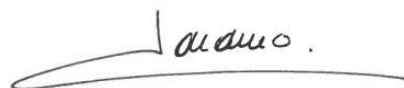
décide :

Article 1 : M. Xavier DERRIEN est désigné pour un accompagnement au travers d'une mission de conseil pour la phase de mise en œuvre de la participation du public relative à l'élaboration du plan paysage et transition énergétique porté par la communauté d'agglomération DLV Agglo.

Article 2 : M. Xavier DERRIEN remettra un rapport à l'issue de sa mission de conseil.

Article 3 : La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française.

La Présidente



Chantal JOUANNO